

Joyeuses fêtes !

Happy holidays! Buone feste a tutti !

VOLUME 1 N° 3 DÉCEMBRE 2012

LE LÉONARDOIS

ville.montreal.qc.ca/st-leonard



Michel Bissonnet

Maire de l'arrondissement
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal

Nous vous souhaitons, chères concitoyennes et chers concitoyens, tous nos meilleurs vœux pour le temps des Fêtes.

Nous espérons que 2013 sera aussi, pour vous, une année de bonheur, de santé et de prospérité !

To all of our fellow citizens, our best wishes for the Holiday Season.

It is our hope that 2013 will bring you health, happiness and prosperity!

Augurandovi di cuore, cari concittadini e concittadine,
di vivere un bellissimo periodo natalizio insieme ai vostri cari.

Che il 2013 porti a tutti felicità, salute e prosperità !



Robert L. Zambito

Conseiller de la ville
District Saint-Léonard-Est



Lili-Anne Tremblay

Conseillère d'arrondissement
District Saint-Léonard-Est



Dominic Perri

Conseiller de la ville
District Saint-Léonard-Ouest



Mario Battista

Conseiller d'arrondissement
District Saint-Léonard-Ouest

Inauguration du circuit d'entraînement du parc Ladauversière



La conseillère d'arrondissement, Mme Lili-Anne Tremblay, le maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Michel Bissonnet, la députée de Jeanne-Mance-Viger, Mme Filomena Rotiroti, le conseiller de la ville, M. Dominic Perri, le conseiller d'arrondissement, M. Mario Battista, le conseiller de la ville, M. Robert L. Zambito, et le directeur de l'arrondissement, M. Gilles Rainville, ont participé à l'inauguration de ce circuit d'entraînement qui, comme on le voit, permet à la population, notamment aux aînés, de se maintenir en forme.

Les élus de l'arrondissement et la députée de Jeanne-Mance-Viger ont inauguré cet automne un nouveau circuit d'entraînement constitué d'une douzaine de stations aménagées le long des sentiers du parc Ladauversière afin de permettre aux aînés, tout comme aux autres adultes en général, d'améliorer leur condition physique, de combattre la sédentarité et l'isolement, en plus de développer de nouveaux liens d'amitié.

Rappelons que ce projet, dont les coûts de réalisation s'élèvent à près de 60 000 \$, a été financé en parts égales par la Ville de Montréal, dans le cadre du *Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs* (PAAP), et par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA).

Profitez de ce bel équipement en libre-service accessible jusqu'à la tombée des premières neiges pour venir vous mettre en forme !



Michel Bissonnet

MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Comme vous l'avez probablement vu près de nos écoles, l'arrondissement de Saint-Léonard est associé à la nouvelle campagne de sécurité routière qui a été lancée, le mois dernier, par la Ville de Montréal et son service de police.

Ayant pour thème **100 % vigilant dans mon arrondissement**, cette campagne s'adresse à tous les usagers de la route, que nous soyons piétons, cyclistes ou automobilistes. Elle nous invite à faire preuve de vigilance dans tous nos déplacements.

Toutes et tous, ensemble, nous pouvons en effet rendre nos rues et nos intersections plus sécuritaires et contribuer à y réduire encore plus le nombre d'accidents. Que nous marchions, que nous nous déplaçons en vélo ou que nous roulions en voiture, nous devons nous assurer, en tout temps, de voir, d'entendre et d'être vus par les autres usagers de la route. Plus nous serons vigilants, plus nous aurons une meilleure connaissance de notre environnement et plus nous adopterons des comportements sécuritaires et appropriés.

En plus des panneaux qui ont été installés sur les clôtures de nos cours d'école, cette campagne de sécurité routière se déploiera aussi par la production et la diffusion de divers autres outils de communication, dont des affiches, des cartes postales et des annonces dans les journaux locaux.

Pour en savoir davantage sur cette campagne, je vous invite à consulter aussi le lien Internet suivant : www.ville.montreal.qc.ca/plandetransport. Alors que ce soit pendant les Fêtes ou en tout temps durant l'année, acceptons volontiers de partager la route et soyons toujours 100 % vigilants dans notre bel arrondissement.

Joyeuses Fêtes et bel hiver à vous toutes et à vous tous !

Démarche MADA

Lancement officiel du *Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015* de la Ville de Montréal



Cet automne, le comité exécutif de la Ville de Montréal a lancé officiellement son premier *Plan d'action municipal pour les aînés*, élaboré dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) du ministère de la Famille et des Aînés, en vue de favoriser le vieillissement actif et l'épanouissement des aînés dans leurs quartiers respectifs et à l'échelle de Montréal.

Ce plan d'action comprend sept engagements majeurs et une centaine d'actions qui témoignent de la volonté des élus d'améliorer les programmes, les services et les activités afin d'offrir aux aînés un environnement encore plus accessible, sécuritaire et diversifié. Ces engagements portent, notamment, sur la sécurité, l'aménagement des espaces publics, l'habitation, les déplacements, les

communications et la participation des aînés au sein de la communauté. À cet effet, le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal y consacrera 4,9 M\$.

Il est possible de consulter ce plan d'action municipal à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/mada.

Collecte des sapins de Noël naturels

Les sapins de Noël naturels, dépouillés de tout ornement (boules, guirlandes, etc.) seront ramassés les **vendredis 4 et 11 janvier 2013**. Ils doivent être déposés sur votre terrain, près du trottoir, après la 21 h la veille ou avant 7 h le matin même de la collecte.

Participer à cette collecte, c'est contribuer à protéger l'environnement en nous permettant de produire un compost de qualité qui sera ensuite distribué à la population ou qui servira à ensemercer les aménagements paysagers publics. Nous savons que nous pouvons compter sur votre conscience environnementale.

Des Fêtes écoresponsables !

Les Fêtes de fin d'année sont l'occasion de décorer, de réveillonner, d'offrir des cadeaux. Tous ces moments peuvent être festifs en ayant soin de consommer de façon écoresponsable. Voici quelques exemples :

- Choisissez un sapin naturel. Biodégradable, il sera ensuite transformé en copeaux ou en compost;
- Utilisez des ampoules DEL, moins énergivores, durables et résistantes;
- Confectionnez vous-mêmes des emballages originaux et écolos;
- Employez de la vaisselle réutilisable;
- Pensez utile et citoyen pour les cadeaux (tasse pour le bureau, lampes faible consommation, billets de spectacle ou cadeaux faits maison comme des confitures).

Vous désirez en savoir plus sur les gestes écoresponsables, consultez le site Internet de l'Écoquartier de Saint-Léonard qui comprend plusieurs capsules vidéo à ce sujet : www.ecoquartiersaintleonard.org.

Congé des Fêtes

Les bureaux administratifs de l'arrondissement, incluant le bureau Accès Saint-Léonard, seront **fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement**.

Période des Fêtes – Hiver 2013

Activité de loisirs libres

L'arrondissement de Saint-Léonard vous offre la possibilité de profiter d'activités libres en plein air ou bien au chaud pendant les Fêtes. Toutes ces activités sont offertes gratuitement, à l'exception de la bouche.

Bain libre pour tous

Durant les Fêtes, le Complexe aquatique sera ouvert du jeudi 27 au samedi 30 décembre et du jeudi 3 au dimanche 6 janvier, de 13 h à 16 h, pour le bain libre. Par contre, il sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Bonne baignade !

De la bouche en hiver

L'hiver n'est pas synonyme de relâche pour la bouche. Le Centre Leonardo Da Vinci accueille les joueurs en attendant une saison plus clémente. Inscrivez-vous au bureau Accès Saint-Léonard. Les coûts sont de 45,99 \$ (taxes incluses) jusqu'en septembre 2013.

Patinage libre en musique

Si la température le permet, vous pourrez patiner tous les jours jusqu'à 22 h sur l'anneau de

glace du Complexe communautaire Saint-Léonard. Ambiance musicale et lumières de fête. De leur côté, les enfants disposeront d'une mini-patinoire de hockey.

Ça vous dit de jouer ?

Les jeunes peuvent participer à des jeux récréatifs et sportifs animés, encadrés par des animateurs. Ils pourront ainsi se dépenser tout en s'amusant. Ces jeux se tiennent dans le dôme du stade Hébert.

Jeudi-de-jouer (pour les 8 à 12 ans)
Pendant les Fêtes, l'activité aura lieu les jeudis 27 décembre et 3 janvier, de 13 h à 16 h 30.

Samedi-de-jouer (pour les 6 à 8 ans et les 9 à 12 ans)

Du 26 janvier au 23 mars, l'activité est proposée aux jeunes le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30, au même endroit.

La nouvelle attraction destinée aux 9 à 12 ans, le *Bumper-ball*, devrait bien les divertir.

Soccer libre

Du 4 janvier au 29 mars, les enfants et les adolescents bénéficient de période de soccer libre dans le dôme du stade Hébert, le vendredi, de 16 h à 18 h. Ceux qui n'ont pas de ballons pourront en trouver sur place.

De la marche et de la course

Les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h à 12 h, du 7 janvier au 3 avril, le dôme du stade Hébert accueille les adultes et les aînés adeptes de la marche ou de la course à pied. De quoi bien se garder en forme jusqu'au printemps.

À noter que les activités peuvent être annulées sans préavis pour la tenue d'un événement spécial.



Gilles Rainville CGA, MBA

DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux nombreuses plaintes de citoyens et aussi pour des raisons de sécurité et de propreté, la Direction d'arrondissement a proposé au conseil d'arrondissement d'adopter une politique de remplacement des marronniers à Saint-Léonard. Les quelque 140 propriétaires qui ont un marronnier appartenant à la Ville sur leur terrain et qui jugent que cet arbre leur crée toutes sortes d'inconvénients pourront donc accepter que l'arrondissement l'abatte, mais à la condition que celui-ci soit remplacé par un arbre mieux adapté au milieu urbain et ayant un potentiel de plus grand déploiement.

Si ce n'est pas déjà fait, les propriétaires concernés recevront sous peu une lettre pour les informer de cette opportunité. Ce sera à eux de décider s'ils acceptent de remplacer ou de conserver leur marronnier.

Mais il m'apparaît aussi important d'informer toute la population de Saint-Léonard – et j'insiste là-dessus – que cette initiative s'inscrit dans le respect de l'environnement de même que dans la promotion du développement durable.

En remplaçant des arbres qui causent beaucoup de problèmes de sécurité et de propreté par d'autres arbres qui seront plus grands, plus gros et plus feuillus, nous pourrions ainsi mieux assurer la pérennité de notre forêt urbaine et accroître notre indice de canopée; indice qui est actuellement l'un des plus faibles sur l'île de Montréal.

En plus de répondre à des doléances, cette nouvelle politique nous aidera donc à favoriser le verdissement et à enrichir le patrimoine arboricole sur le territoire de Saint-Léonard, ainsi qu'à mieux nous protéger contre les îlots de chaleur en période estivale. Je tiens aussi à rappeler que l'arrondissement de Saint-Léonard, pour accroître son indice de canopée, doit planter 1 500 arbres sur le domaine public au cours des cinq prochaines années.

Merci et très heureuses Fêtes à vous toutes et à vous tous !

Un composteur communautaire à l'Écoquartier

Depuis le mois dernier, les Léonardois qui ne disposent pas d'un composteur chez eux, mais qui souhaitent composter les matières organiques peuvent maintenant venir les déposer dans le composteur communautaire installé dans le parc Wilfrid-Bastien, à l'angle de la rue Jarry et du boulevard Lacordaire, juste en arrière de la Maison Joseph-Gagnon. L'installation de ce composteur est une initiative de l'Écoquartier de Saint-Léonard qui a été rendue possible grâce au Fonds Éco IGA.

Créé en 2008, le Fonds Éco IGA, géré par l'organisme Jour de la Terre Québec, sert à financer des projets qui visent la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement de façon durable.

Renseignements sur les modalités de participation au composteur communautaire : 514 328-8444 ou ecoquartierstleonard@gmail.com.



De gauche à droite, devant le composteur communautaire : MM. Gilles Rainville, directeur de l'arrondissement, Robert L. Zambito, conseiller de la ville et président de la Commission des travaux publics, de l'environnement et des transports, Dorian Keller, agent de sensibilisation à l'Écoquartier de Saint-Léonard, et André La Rue, chef de la Section qualité du milieu à l'arrondissement de Saint-Léonard.

Renouvellement des licences de chien pour 2013

Si vous possédez un chien ou envisagez d'en adopter un prochainement, nous vous rappelons qu'à partir de janvier, votre compagnon devra arborer sa licence 2013. Vous pouvez vous la procurer, au coût de 25 \$, au bureau Accès Saint-Léonard, situé au 8400,

boulevard Lacordaire. Cette licence est obligatoire pour qu'il puisse, notamment, se dépenser dans le parc d'exercice canin, situé à l'angle des rues Jarry et Arthur-Péloquin et ouvert tous les jours, de 6 h à 22 h.

Aidez-nous à déneiger plus efficacement

Comme ces dernières années, lors des opérations de chargement de la neige, l'horaire de nuit sera en vigueur **sept jours sur sept** dans les six secteurs de l'arrondissement qui sont déneigés par des entreprises contractuelles. Ces opérations auront donc lieu **entre 15 h et 7 h**.

Dans le dernier secteur (en rouge sur la carte), les employés municipaux effectueront, au besoin, ce travail **24 h sur 24**.

En procédant de la sorte, Saint-Léonard est généralement l'un des premiers arrondissements à compléter le chargement de la neige !

Toutefois, pour réaliser ce déneigement dans les meilleurs délais, la collaboration des citoyens est essentielle. Ainsi, nous vous rappelons quelques consignes à respecter :

- tant que le chargement de la neige n'a pas été effectué dans votre rue, l'arrondissement tolère que les citoyens mettent la neige provenant de leur entrée privée sur le domaine public, de part et d'autre de leur entrée automobile. Cette pratique est strictement interdite, sous peine d'amende, dans les jours suivant le chargement;

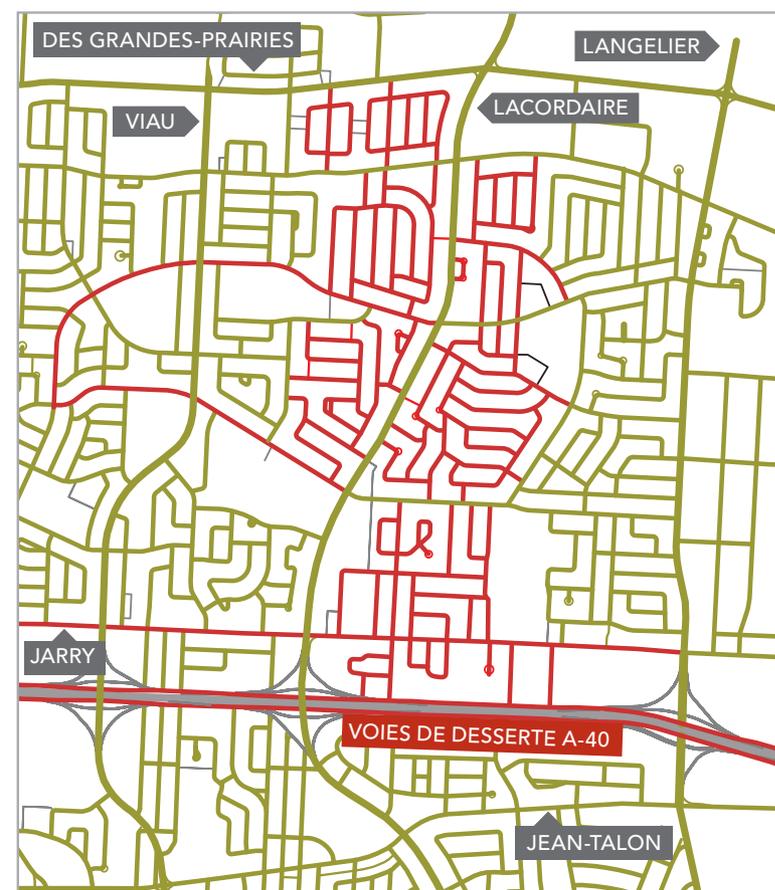
- vérifiez si des **pancartes orange** ont été installées sur les panneaux permanents avant de vous garer; ces panneaux indiquent qu'une opération de déneigement va commencer;
- déplacez votre véhicule à temps et gardez-le dans votre entrée de garage si vous avez la chance d'en avoir une pour permettre à ceux qui n'en disposent pas d'utiliser les précieuses places dans la rue;
- utilisez les stationnements municipaux qui sont disponibles durant les opérations de déneigement, soit dans l'un des **parcs** de l'arrondissement, **entre 23 h et 7 h**; dans l'un des stationnements des **édifices municipaux** (mairie, aréna, etc.), **entre 18 h et 7 h**; ou dans les **stationnements publics** où habituellement la durée est limitée à deux heures (Jarry-Langelier et Jarry-du Cap), **entre 18 h et 7 h**.

Rappelez-vous également que, moins il y a de véhicules à déplacer, plus le déneigement se déroule rapidement ! Si vous n'avez pu déplacer votre véhicule à temps, consultez l'onglet Info-remorquage sur le site Internet de la Ville de Montréal ou appelez la **ligne Info-remorquage**, au **514 328-8484**, pour savoir où le retrouver.

Dans tous les cas, sachez que nos équipes travaillent d'arrache-pied pour que le réseau public redévienne, dans les meilleurs délais, le

plus sécuritaire possible pour les piétons et pour les automobilistes.

Nous vous remercions de votre collaboration.



CHARGEMENT DE LA NEIGE
■ Entre 15 h et 7 h ■ 24 h sur 24

Nouvelle aire de jeux au parc Chopin

Cet automne, les élus de l'arrondissement de Saint-Léonard – le maire, **M. Michel Bissonnet**, les conseillers de la ville, **M. Dominic Perri** et **M. Robert L. Zambito**, les conseillers d'arrondissement, **M. Mario Battista** et **Mme Lili-Anne Tremblay** – et le directeur d'arrondissement, **M. Gilles Rainville**, ont souligné la fin des travaux de réaménagement de l'aire de jeux du parc Chopin.

Une vingtaine d'enfants du CPE Action Day Care ont profité de l'occasion pour prendre d'assaut les nouveaux jeux. De fait, ces modules de jeux sont destinés aux enfants de 18 mois à 5 ans. De plus, la balançoire a aussi été déplacée pour être installée à proximité de ces jeux. Un mobilier urbain neuf et un nouvel aménagement paysager ont donné la touche finale à ce petit espace vert situé entre les rues Chopin et de Villieu, dans le nord de l'arrondissement.



Environ 50 000 \$ ont été consacrés à la modernisation et à l'embellissement du parc Chopin, financés en parts égales par l'arrondissement de Saint-Léonard et la Ville de Montréal grâce au *Programme*

d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP) du PR@M-Famille, une initiative ciblant des actions concrètes pour retenir et attirer les familles à Montréal.

Quoi faire avec vos branches cet hiver ?

Les collectes des branches offertes par l'arrondissement de Saint-Léonard sont terminées pour l'année 2012. Les citoyens qui souhaitent se débarrasser de branches peuvent les apporter dans tous les écocentres de Montréal qui accepteront ces résidus jusqu'en avril 2013.

Les écocentres les plus près sont situés :

- au 2475, rue des Regrattiers (au nord de l'intersection des rues D'Iberville et Jarry);
- au 11400, rue Léopold-Christin (à l'arrière de la cour de voirie située au 9255, boulevard Henri-Bourassa).

Nous vous rappelons aussi qu'il est interdit de jeter des branches dans ou avec les ordures ménagères. Merci de votre collaboration !

Saison culturelle 2012-2013

Aperçu des spectacles présentés au Théâtre Mirella et Lino Saputo

Théâtre

DIMANCHE 27 JANVIER
À 19 H 30
Marche comme une Égyptienne !



Parcours d'une immigrante alliant émotion et humour dans une histoire de famille, de génération, d'authenticité et d'identité.
22 \$

DIMANCHE 24 FÉVRIER
À 19 H 30
Bar



Avec le Théâtre de l'Opsis
Quatre jours dans la vie de deux hommes qui rêvent à haute voix pour échapper à leur vie morose.
22 \$

DIMANCHE 24 MARS
À 19 H 30

Des souris et des hommes
Ce classique des années 1940 montre une Amérique entre deux guerres où rêve, amitié, pauvreté, faiblesse et racisme se côtoient.
22 \$

DIMANCHE 5 MAI
À 19 H 30

Les conjoints
Dans un couple, la vérité est toujours mise à l'épreuve tandis que le mensonge ne demande qu'à s'installer.
22 \$



Scène familiale

SAMEDI 26 JANVIER
À 15 H
À la belle étoile



Acteurs et marionnettes transportent les jeunes spectateurs dans une forêt qui s'éveille au rythme de leur imagination.
4 \$

SAMEDI 23 FÉVRIER
À 15 H
Contes pour enfants pas sages



Huit contes pour enfants qui aiment la fantaisie. Animaux et personnages attisent l'imagination des petits et des grands.
4 \$

SAMEDI 6 AVRIL
À 15 H
Les Volk : famille légendaire



Papa Volk essaie de convaincre ses enfants que leurs ancêtres étaient des personnages extraordinaires et fabuleux. Mais est-ce vrai ?
4 \$

Musique

DIMANCHE 17 FÉVRIER À 16 H
Passion musicale !



Musique de chambre
Les 21 cordes de *I Musici de Montréal* interprètent des œuvres des périodes moderne et romantique après un bref historique du maestro Zeitouni.
13 \$

DIMANCHE 7 AVRIL
À 16 H

Quatuor Ponticello
Adaptation originale par Marcel Saint-Cyr de la Suite no 5 pour violoncelle seul. Puis interprétation des Tableaux d'une exposition de Moussorgski.
13 \$

Renseignements : La programmation complète de la *Saison culturelle 2012-2013* est accessible en ligne à ville.montreal.qc.ca/st-leonard ou au bureau Accès Saint-Léonard.

Tournoi de hockey

NOVICE-MIDGET DE SAINT-LÉONARD

Du 14 au 30 décembre, dans les arénas Roberto-Luongo et Martin-Brodeur, se tiendra la deuxième édition d'un grand tournoi qui réunit deux événements sportifs d'envergure. La compétition opposera une centaine d'équipes venues de tout le Québec. Cette année encore, **l'entrée est gratuite**.

Pas de répit à Noël pour nos jeunes hockeyeurs, venez les encourager !

Pour tout savoir sur la programmation des matchs, visitez le www.gmsstleonard.qc.ca.

Inscriptions aux activités de l'hiver 2013

Pour connaître la programmation des activités de sports et de loisirs offerte cet hiver par l'arrondissement, vous pouvez consulter notre répertoire au ville.montreal.qc.ca/st-leonard. Des exemplaires de ce répertoire sont aussi disponibles au bureau Accès Saint-Léonard.

Inscriptions par la poste ou en ligne aux dates indiquées ci-dessous.

Par la poste :

Envoyez le formulaire dûment rempli accompagné de votre paiement à :
Inscription

Arrondissement de Saint-Léonard – DAPDC, 8400, boulevard Lacordaire Saint-Léonard (Québec) H1R 3B1

Par Internet au :

ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne.
Le formulaire d'inscription est accessible à cette adresse.

POUR LES RÉSIDANTS DE SAINT-LÉONARD

Par la poste ou en ligne du 12 au 21 décembre et du 3 au 9 janvier

POUR LES RÉSIDANTS DE MONTRÉAL
Bureau Accès Saint-Léonard ou en ligne dès le 14 janvier

POUR LES NON-RÉSIDENTS DE MONTRÉAL

Bureau Accès Saint-Léonard dès le 21 janvier
Double tarification pour enfants et adultes. Le tarif réduit ne s'applique pas à cette clientèle.

ABONNEZ-VOUS À L'INFO-CLIC

Vous souhaitez être encore mieux informé sur tout ce qui touche à la vie municipale de l'arrondissement, abonnez-vous à *L'info-clic*, envoyé une fois par mois aux abonnés.

Pour le recevoir, allez sur le site Internet de l'arrondissement au www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard et cliquez sur l'encadré Infolettre.

Des nouvelles de la Bibliothèque de Saint-Léonard

Horaire pendant les fêtes

La Bibliothèque de Saint-Léonard sera **ouverte les 27, 28, 29 et 30 décembre**. Elle sera **fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre**, ainsi que les **1^{er} et 2 janvier** inclusivement. Retour à l'horaire régulier le 3 janvier.

Venez vous divertir entre aînés

Dès le mois de février, des activités seront offertes aux aînés **tous les mercredis après-midi, de 14 h à 16 h**, au Café Lettré de la Bibliothèque. Tournois de scrabble, atelier de stimulation de la mémoire, conférences sont notamment au programme. Pour en savoir plus, appelez au 514 328-8500, poste 8589, ou surveillez la programmation sur notre page Facebook.

La bibliothèque a sa page Facebook



Depuis la mi-octobre, la Bibliothèque de Saint-Léonard a sa page Facebook. Cette première présence de l'arrondissement de Saint-Léonard sur les réseaux sociaux permet d'améliorer encore et toujours les liens qui unissent les citoyens et les services municipaux.

Alors, suivez-nous en cliquant sur « J'aime » de la nouvelle page Facebook – facebook.com/bibliothequedesaintleonard. Vous serez informés des activités qui s'y déroulent, des nouveautés, des suggestions de lecture tout comme des informations pratiques.



En vigueur depuis 2006, la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* est un document unique conçue par et pour les citoyens, qui touche les principaux domaines d'intervention de la Ville : vie démocratique, économique et sociale, vie culturelle, loisir, activité physique et sport, environnement et développement durable, sécurité, services municipaux.

Pour chaque domaine, elle reconnaît aux citoyens des droits (comme participer aux affaires de la Ville), mais aussi des responsabilités (par exemple, faire un usage responsable de l'eau potable, aider à la propreté de la ville, préserver l'environnement).

Souvent citée en exemple sur la scène internationale, la *Charte montréalaise* est un outil rassembleur fondamental, un contrat social qui prévoit l'engagement de la Ville et des arrondissements à l'amélioration constante des services à la population. C'est aussi un guide dont toute personne peut s'inspirer au quotidien dans ses relations avec ses concitoyens venus de tous les horizons. Soyons-en fiers !

Cette charte est disponible en trois langues : français, anglais et italien. Pour la consulter : www.ville.montreal.qc.ca/chartedesdroits.

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**Les lundis 4 février, 4 mars,
2 avril et 6 mai à 19 h.**

Rappelons qu'une période de questions du public est prévue au début de chaque séance du conseil d'arrondissement. Ces séances publiques ont lieu à la salle d'activités de la bibliothèque municipale, au 8420, boulevard Lacordaire.

Volume 1 • N° 3 • DÉCEMBRE 2012

Le *Léonardois* est publié par la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, et est distribué gratuitement dans tous les foyers de l'arrondissement.

Tirage : 33 300 exemplaires

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1183-8612

Réalisation et production : Direction des affaires publiques et du développement communautaire,
Division des relations avec les citoyens et des communications.



Message from the Mayor

My fellow citizens,

The Borough of Saint-Léonard is part of the new road safety campaign recently launched by the City of Montréal and its police department. Carried out on the theme **100 % vigilant dans mon arrondissement** (100% vigilant in my borough), this campaign targets everyone who uses our roads, whether they are pedestrians, cyclists or motorists. It urges us to remain vigilant at all times, as we get around, to ensure that we see, hear and are seen by others using our roads.

The more vigilant we are, the more likely we are to adopt safe and appropriate behaviours, and the closer we will be to our zero accident objective. For more information on this campaign, go to the following website: www.ville.montreal.qc.ca/plandetransport.

Whether it's during the Holiday Season or any other time of year, let's make it a point to share the road and remain, at all times, 100% vigilant as we travel through our lovely borough.

Best wishes for a happy Holiday Season and a wonderful winter!

Michel Bissonnet
Mayor of the Borough of Saint-Léonard
Member of the Executive Committee of the Ville de Montréal

Adoption of a policy for the replacement of chestnut trees in Saint-Léonard

In response to citizens' complaints and for reasons of safety, the Borough's Executive proposed that the Borough Council adopt a policy on the replacement of chestnut trees. Homeowners with a chestnut tree belonging to the borough on their property can agree to have the borough cut it down, provided that tree is replaced by a potentially larger-growing tree better suited to the urban environment. Property owners concerned have or will soon be receiving a letter informing them of this opportunity. It will then be up to them to decide whether to keep or replace their chestnut tree.

This initiative is consistent with our commitment to sustainable development. It seeks to ensure the preservation of our urban forest and increase our urban tree canopy index in an effort to protect us from urban heat islands in summer.

For optimal snow clearing

While snow loading operations are being carried out, the night time schedule will be in effect 7 days a week from 3 to 7 p.m. in the six borough sectors served by snow-clearing contractors mandated by the borough. In the last sector (shown in red on the map, p.4), this task will be carried out 24 hours a day by municipal employees. Watch for the orange signs showing that snow-clearing operations are about to start. If need be, use municipal parking lots, which are available during these operations. The fewer vehicles that have to be moved, the faster the snow can be cleared. We are relying on your collaboration.

Messaggio del sindaco

*Care concittadine,
Cari concittadini,*

L'Arrondissement Saint-Léonard è associato alla nuova Campagna di sicurezza stradale recentemente lanciata dalla Città di Montréal e dal Servizio di Polizia. Sotto il tema « **100% vigilant dans mon arrondissement** ». La Campagna intende raggiungere tutti gli utenti stradali – siano essi pedoni, ciclisti o automobilisti. Inoltre, essa ci invita a far prova di vigilanza in tutti i nostri spostamenti e a prendere tutte le misure del caso per far sì che possiamo vedere, esser visti e sentiti da tutti gli altri utenti stradali.

Più staremo accorti, più rispetteremo comportamenti adeguati, più ci avvicineremo all'ideale del « Zero incidenti » Per saperne di più, vi invito a consultare il sito internet www.ville.montreal.qc.ca/plandetransport

Il nostro Arrondissement è magnifico e merita che tutti siamo disposti a condividere di buon grado la strada e ad esser prudenti al 100%. Questo, sia sotto le Feste che durante l'anno.

Vi auguro Buone Feste e un inverno gioioso !

Michel Bissonnet
Sindaco dell'arrondissement di Saint-Léonard
Membro del comitato esecutivo Ville de Montréal

Adozione di una politica per la sostituzione dei « marronniers » di Saint-Léonard

Dando seguito ai reclami di alcuni cittadini, oltre che per motivi di sicurezza, la Direzione d'Arrondissement ha proposto al Consiglio di Arrondissement l'adozione di una politica di sostituzione dei marronniers (ippocastani). I proprietari che hanno sul loro terreno un marronnier appartenente al Comune, possono quindi acconsentire a farlo tagliare, a condizione però che il marronnier in questione venga sostituito da un albero più adatto all'ambito urbano e dotato di maggior potenziale di crescita. I proprietari interessati hanno già ricevuto – o riceveranno tra poco – una lettera che li informa su questa possibilità. Spetterà loro decidere se accettare o meno di sostituire il loro marronnier o di conservarlo.

Questa iniziativa è proposta nel rispetto dello sviluppo sostenibile, allo scopo di assicurare meglio la perennità della nostra foresta urbana e di accrescere il nostro indice di boscosità per poter proteggerci adeguatamente contro le isole di calore durante il periodo estivo.

Operazione spazzaneve

Durante le operazioni spazzaneve, l'orario notturno sarà in vigore **7 giorni su 7, tra le ore 15 e le ore 7**, nei sei settori dell'Arrondissement le cui operazioni spazzaneve sono assicurate da imprese a contratto. Nell'ultimo settore (in rosso sulla carta, p. 4), gli impiegati municipali effettueranno il lavoro **24 ore su 24**. Guardate attentamente **i cartelli arancioni** che segnalano l'inizio di un'operazione spazzaneve. In caso di bisogno, utilizzate i parcheggi municipali, che si rendono disponibili durante tali operazioni. Più poche saranno le auto da spostare, più veloce sarà l'operazione. La vostra collaborazione ci è indispensabile.